

Programme de formation

Quel statut pour son projet ?

But de la formation

Le temps d'une journée, les participants pourront éclaircir leur projet et avoir une vision des différentes formes juridiques existantes (statuts d'entreprise individuelle, de société et statuts dans l'Economie Sociale et Solidaire), grâce aux apports théoriques, aux échanges entre les participants et aux témoignages.

Compétences visées

1. Comprendre les grands principes de l'ESS
2. Identifier les points communs et particularités des divers statuts juridiques
3. Partir de son projet pour trouver le statut le plus adapté
4. Identifier les étapes et accompagnements possibles pour la suite du projet

Pré-requis

Avoir un projet qui vise la création d'activités et s'inscrit dans l'Economie Sociale et Solidaire. Le projet peut être à un stade initial d'idée, de conception ou de développement.

Liste des référents

Référent administratif : Madame SEVERINE ROLIN

Référent pédagogique : Monsieur FRANCOIS CAUCHY

Référent handicap : Madame SEVERINE ROLIN

Type de public

Personnes ou groupes de personnes ayant un projet de création d'activités, individuel ou collectif, solidaire et/ou d'utilité sociale.

Équipements nécessaires

Aucun

Moyens pédagogiques

- Formatrice expérimentée
- Salle de formation : tableau blanc, paperboard, rouleau kraft
- Supports papiers et numériques
- Ordinateur portable et vidéoprojecteur

Sanction de la formation

- Feuilles d'émargement
- Attestations de présence

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Animation participative
- Témoignages
- Echange entre les participants

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

1. Accueil et présentation des participants
2. Clarification de son projet et des activités envisagées
3. Les questions à se poser pour choisir son statut
4. Présentation des grands principes et des statuts de l'ESS et des autres statuts existants
5. Identifier le statut juridique adapté à son projet
6. Pour aller plus loin : identifier les acteurs ressources et les suites à mettre en oeuvre
7. Evaluation individuelle et collective

Modalités d'évaluation

L'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sera évaluée par le formateur.

tarif par jour par personne

350€/jour

Modalités d'accès

Nos formations sont accessibles : Par l'employeur - A la demande du salarié avec l'approbation de son employeur - Directement par le salarié ou le demandeur d'emploi

délai d'accès

1 à 6 mois.

Date de mise à jour

11/10/2023

Accessibilité

Afin de garantir l'accès à toutes et à tous, ViAsso Occitanie Formation s'engage à veiller à ce que, si besoin, le lieu devant accueillir une formation soit « accessible ». Afin de répondre aux demandes éventuelles, n'hésitez pas à contacter Séverine, notre « référente handicap » au 07 57 18 98 85 ou par

mail : contact@viasso-occitanie-formation.org